

S.S/ J.B

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT.

//) E C R E T

D/96/ 062 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CHEFS
DE MISSIONS DIPLOMATIQUES.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu La Loi Fondamentale ;
Vu Le Décret n° 84/PRG/SGG du 13 Avril 1989, portant Attributions et organisation des Services Extérieurs du Ministère des Affaires Etrangères ;
Vu Le Décret n° 085/PRG/SGG du 13 Avril 1989, portant Carrière Diplomatique ;
Vu Le Décret n° 94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994, portant restructuration du Gouvernement de la République ;
Vu Le Décret n° 94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994, complété par le Décret n° 94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994, portant composition du Gouvernement de la République de Guinée ;
Vu Le Décret n° D/94/121/PRG/SGG du 3 Novembre 1994, portant Attributions et organisation du Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères ;
Vu Le Décret n° 232/PRG/SGG du 21 Septembre 1995, portant Rectificatif de l'article 18 du Décret 085/PRG/SGG du 13 Avril 1989 ;

/) E C R E T E

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- 1- En qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la REPUBLIQUE DE GUINEE AU JAPON, Monsieur Alpha Oumar Rafiou BAKRY, licencié en Finances Publiques et en Sciences Economiques, en remplacement de Monsieur ZAINOUL ABIDINE SANOUSSI, muté.

.../...

2- En qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la
REPUBLIQUE DE GUINEE en REPUBLIQUE FEDERALE DE YUGOSLAVIE,
Monsieur Alexandre Cécé LOUA Magistrat, précédemment Ambassadeur,
Directeur National des Affaires Juridiques et Consulaires, au MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de
sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 12 AVRIL 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

GENERAL LANSANA CONTE